



## Ordonnance de télécom CRTC 2007-476

Ottawa, le 10 décembre 2007

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

<b>Requérante</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	140 140A	le 28 novembre 2007 le 5 décembre 2007	le 10 décembre 2007
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	141	le 29 novembre 2007	le 19 décembre 2007
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	142	le 29 novembre 2007	le 13 décembre 2007
Bell Canada	7088 7088A	le 28 novembre 2007 le 5 décembre 2007	le 10 décembre 2007
La Compagnie de Téléphone de Lambton Inc.	40	le 28 novembre 2007	le 10 décembre 2007
Société TELUS Communications	463 463A (TCQ)	le 20 septembre 2007 le 29 novembre 2007	le 1 <sup>er</sup> février 2008
Société TELUS Communications	468 (TCQ)	le 29 novembre 2007	le 13 décembre 2007

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*